

NOM :
PRÉNOM :
CLASSE :

3) Droit à l'image

— FUTUROSCOPE 2025 —

AUTORISATION DE FILMER, DE PHOTOGRAPHER, ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Nous, soussignés,

parents, tuteurs, responsables légaux* de l'enfant

autorisons :

- à filmer et/ou à photographier, sans contrepartie financière mon enfant susmentionné durant le séjour au Futuroscope du jeudi 17 octobre au vendredi 18 octobre 2024 ;
- à diffuser sans contrepartie financière, l'image de mon enfant susmentionné à des fins exclusivement documentaires (site internet du collège Jean MONNET) ou à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire.

**rayer les mentions inutiles*

À le

Signatures :